

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

Table with columns for UN AN, MOIS, 3 MOIS and rows for LYON et Départements limitrophes and Autres Départements.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région : Exclusivement AUX BUREAUX DU JOURNAL A Paris : Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

LA JOURNÉE

L'Académie Française a entendu hier le discours de réception de M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, nouvellement élu au fauteuil de M. Challemeil-Lacour.

Les manifestations continuent en Algérie; l'attitude du gouvernement est très sévèrement jugée par tous les partis.

Un manifeste radical du comité d'action pour les réformes républicaines est annoncé.

Nous commencerons

DIMANCHE

à la publication d'une œuvre remarquable due à la plume d'un des plus exquis écrivains modernes

Gorgeansac

par Paul HAREL

Nos lecteurs connaissent tous le délicat poète des Voix de la Glèbe et de tant d'autres œuvres également belles, le poète du terroir et des paysans.

Gorgeansac

que nos amis liront tous. M. Paul HAREL a su fonder l'intérêt palpitant d'une intrigue bien conduite à travers les pages d'une étude de mœurs et de caractères.

Gorgeansac

devrait devenir l'ambition de tous les écrivains vraiment dignes de ce titre.

UNE FAUTE

C'est une faute, en effet, et une faute dont on n'a pas assez, en haut lieu, pesé toutes les conséquences, que cette arrestation à Alger, dans le cabinet même du juge d'instruction, de M. Max Régis, le directeur de l'Antijuf.

Max Régis a-t-il oui ou non tenu, lors du meeting de la salle Chayne, à Paris, les propos séditieux pour lesquels il est poursuivi? Lui, le ministre, un commissaire de police, présent à la réunion, l'affirme; entre la parole de Régis et celle du policier Martin, on nous permettra de ne pas hésiter et d'avoir plutôt foi en notre confrère.

Mais laissons de côté le fait en lui-même pour ne retenir que les procédés étranges et l'attitude singulière du gouvernement et du Parlement en cette circonstance.

La loi de 1881 sur la presse n'autorise l'emprisonnement préventif qu'au cas où le fait répréhensible est qualifié crime. Si Max Régis était coupable d'un acte de cette nature, le commissaire de police, témoin du viol de la loi, devait immédiatement arrêter le criminel; le procédé eut paru brutal et l'interprétation de la loi arbitraire, mais en tout cas, on ne peut pas dire que le fait eût été compris; tandis qu'aujourd'hui on se demande si le gouvernement n'a pas, subitement perdu tout sens politique.

Max Régis, son crime de la salle Chayne perpétré, reste encore à Paris une dizaine de jours pendant lesquels il écrit dans les feuilles publiques, parle dans les réunions, toast dans les banquets, envoie des témoins à quelques Yves Guyot. Successivement on annonce et on dément les poursuites, puis, un beau jour, Régis la voix éteinte, fatigué de courir après les chausseuses de ses insulteurs, « aux pieds légers » se décide à repasser la Méditerranée. Personne n'y mit empêchement et le policier Martin ne fut peut-être pas un des derniers à lui souhaiter bon voyage, trou-

vant, sans doute, que ce diable d'homme devenait encombrant.

Le jour où Max Régis débarqua à Alger vingt mille personnes l'accablèrent aux cris répétés de : A bas les Juifs! Vive Drumont!...

Si cette grandiose et spontanée manifestation put se produire, c'est apparemment du consentement de M. le gouverneur général Lépine, car on ne fera croire à personne que vingt mille hommes peuvent se réunir sans éveiller l'attention de la police.

Donc Régis rentre dans son pays en triomphateur, on détèle ses chevaux et sa voiture disparaît sous les fleurs.

Profitant de son influence grandie, de sa popularité accrue, Régis reprend aussitôt l'œuvre à laquelle il a voué sa vie : la lutte à outrance contre les juifs spoliateurs. Dans ce but il propose et fait acclamer la candidature d'Edouard Drumont, chef de l'antisémitisme français.

Un mouvement puissant se dessine qui peu à peu, menace de renverser les politiciens habitués depuis longtemps à considérer l'Algérie comme leur bourg-pourri; les Thomson, les Bertagna et autres juifs ou judaïsant, sentent s'échapper de leurs mains, cette pègre électorale, jusqu'à ce jour maléable à leur gré.

C'est alors qu'un billet, inoffensif en apparence, appelle Max Régis chez le juge d'instruction, d'où, quelques minutes après, il est emmené au dépôt, menottes aux mains et entre six gardes.

Le lendemain, Alger était en état de siège, la police et la troupe campaient dans les rues pour protéger les israélites et... les invités de M. Lépine contre les excusables fureurs d'une foule provoquée à plaisir par l'acte incompréhensible de M. le garde des sceaux.

La faute commise, personne ne veut en prendre la responsabilité.

J'ai agi sur l'ordre formel du ministre, déclare le juge d'instruction.

Immédiatement députés, conseillers généraux, journalistes de toute opinion se rendent au parquet, réclamant l'élargissement de Max Régis; un télégramme est adressé au garde des sceaux, qui, par l'agence Havas, répond : L'arrestation de M. Max Régis ayant été effectuée en vertu d'un mandat du juge d'instruction, c'est à ce dernier qu'il appartient de statuer sur sa mise en liberté provisoire, conformément aux prescriptions du code d'instruction criminelle.

C'est bien simple... seulement le juge d'instruction ayant arrêté par ordre, ne relâchera que par ordre, et cela, malgré toutes les dispositions de tous les codes imaginables.

Le gouvernement a donc commis une faute. S'il ne s'empresse pas de la réparer, nous ne donnerions pas cher de la peau de certains juifs, ni des glaces de leurs magasins, et M. Lépine ne sera peut-être pas au bal, ce soir-là.

G. TOURNIER.

Nos Dépêches

SERVICES TELEGRAPHIQUE & TELEPHONIQUE SPÉCIAUX

Informations

CONSEIL DE CABINET

Paris. — Les ministres se sont réunis au ministère de l'Agriculture, sous la présidence de M. Méline.

Le conseil s'est occupé de l'expédition des affaires courantes. Le ministre des travaux publics a entretenu le conseil du projet de chemin de fer métropolitain soumis au Sénat.

RÉCEPTIONS À L'ÉLYSÉE

Paris. — Le président de la République a reçu ce matin le général Trarlat, le vicomte de M. Meine, directeur des constructions navales; les évêques de Sées et Soissons; le comte du Chaylard, consul général de France à Tientsin; le préfet d'Alger.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La commission d'assurance et de prévoyance sociales, réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Léon Bourgeois, a décidé de proposer à la Chambre d'accepter tel qu'il revient au Sénat le texte du projet de loi sur la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes, de manière à faire aboutir la réforme avant l'expiration de la législature.

La commission demandera l'urgence et la discussion à très bref délai.

L'INVASION DE SOKOTO

Londres. — Le bruit courait hier dans les couloirs de la Chambre des Communes que le gouvernement français avait admis l'exactitude de l'invasion de Sokoto par les troupes françaises en accompagnant cette admission d'explications.

N. B. — Il s'agit du passage de la mission Café Majon par Argouïou. Cette mission ne comprend qu'un Européen et ne doit pas se rendre à Sokoto.

MANIFESTE RADICAL

Paris. — Le « Comité d'action pour les réformes républicaines », dont le président nominal est M. Mesureur et le président M. Bourgeois, élabore un nouveau manifeste en vue des élections prochaines. Ce manifeste contiendrait un programme en cinq articles : 1° Anticléricalisme, révision de la constitution, impôt sur le revenu, retraite pour tous les travailleurs, loi sur les incompatibilités parlementaires.

LA RETRAITE DE SALISBURY

Londres. — Le Daily Chronicle reproduit le bruit que lord Salisbury communique mardi à ses collègues son désir d'abandonner ses fonctions de ministre des affaires étrangères.

M. Hanotaux à l'Académie

AVANT LA SÉANCE

Paris. — La réception de M. Hanotaux à l'Académie Française, a eu lieu aujourd'hui au milieu d'une assistance nombreuse et très variée.

Les abords de l'Institut sont envahis dès le matin par une foule de curieux pour qui la réception d'un ministre en fonctions sous la Coupole, est un fait d'autant plus passionnant qu'il est moins coutumier.

M. Félix Faure a tenu à honorer de sa présence la réception de M. Hanotaux. Quelques dames dans l'assistance. Beaucoup d'hommes politiques, surtout de hommes politiques.

La presse de tous les partis est représentée. Le Luxembourg et le Palais Bourbon, ces irrémédiables, s'y trouvent mêlés et confondus.

Remarqué : le gouverneur de Paris et Mme Zurlinden, l'ambassadeur d'Angleterre et lady Munson, le président du Sénat et Mme Loubet, Mgr Carl, le comte Tornelli, M. Marcel, ministre de France à Stockholm, le baron de Courcel, le baron d'Anehan, M. et Mme Méline, M. et Mme Billot, M. et Mme Rambaud, M. et Mme Millard, M. Polinacré, M. Coehery, Mme Carnot, M. et Mme Besnard, le comte de Münster, M. et Mme de Selves, l'ambassadeur d'Espagne et Mme Léon et Castillo, M. André Léon, l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie et Mme la comtesse de Wolkestein-Freiburg, le prince Oubrouff, ambassadeur de Russie, accompagnant le grand duc Nicolas Michailovitch, M. François Hugues, député de l'Aisne, et M. Bachy, président du comité qui a offert une épée d'académicien à M. Hanotaux, au nom de ses camarades d'enfance, etc.

Mme Félix Faure et Mlle Lucie Faure, accompagnées de M. Le Gall, sont arrivées à deux heures moins le quart; elles ont pris place dans la tribune qu'elles occupent habituellement.

A son arrivée, le président de la République a été reçu comme les autres invités, par M. Pingard, chef du secrétariat de l'Institut, qui l'a conduit à sa place, au premier étage de l'Antijuf. M. Félix Faure avait à sa droite le grand-duc Nicolas Michailovitch et le général Hagron, et à sa gauche le prince Ourousoff et M. Le Gall.

La famille de M. Hanotaux était représentée par la mère, le frère et la sœur du nouvel académicien.

LA SÉANCE

A deux heures précises, le bureau de l'Académie, composé de M. de Vogüé, président de M. Thuriel, chancelier, et de M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel, fait son entrée dans la salle. Derrière le bureau, vient M. Hanotaux, accompagné de ses deux parrains, MM. Albert Sorel et José Maria de Horedia. La marche est fermée par une longue file d'académiciens appartenant à toutes les classes de l'Institut.

Aussitôt la séance ouverte, M. le vicomte de Vogüé donne la parole à M. Hanotaux qui commence son discours.

LES DISCOURS DE M. HANOTAUX

Messieurs, Permettez-moi d'évoquer ici, dès mes premières paroles, la mémoire du cardinal de Richelieu. Il m'a suffi pour obtenir vos suffrages d'avoir écrit les premières pages d'un livre qui lui est consacré. Votre indulgence n'a pas voulu attendre que l'œuvre fut achevée et puisqu'elle a consenti à ne tenir compte que de mes intentions, elle m'encourage à insérer dans l'hommage que vous m'avez fait, le nom de votre illustre fondateur.

Après avoir fait l'éloge de Richelieu, M. Hanotaux continue ainsi :

La France ne doit elle pas la meilleure partie de sa gloire aux lettres et aux arts. Sa langue se rencontre très distincte sur les lèvres de tous ceux qui, dans l'expression de la pensée, cherchent la clarté, l'élegance et la lumière. Ces idées ont éclairé, ces passions ont affirmé l'histoire des trois derniers siècles. L'union intime de l'action et de la pensée, de la politique et des lettres est chez nous comme un devoir traditionnel. Un gouvernement s'égare s'il n'a sans cesse le regard tourné vers le monde des idées dont vous êtes les arbitres. Et ne voyons nous pas que l'Académie française, pour n'envisager que son rôle particulier, s'est toujours plu à appeler dans son sein ceux des hommes politiques qui paraissent à votre indulgence avoir quelques titres à s'asseoir parmi vous. C'est ainsi, messieurs, qu'en l'année 1833, quand il s'agit de trouver un successeur au grand homme de lettres qui venait de mourir, quand il fallut remplacer Renan, l'Académie eut un homme public, un orateur éminent, un personnage dont la vie tourem-

de s'achevait dans la dignité des hautes charges de l'Etat, M. Challemeil-Lacour.

Le nouvel académicien retrace la vie de labeur de son prédécesseur de l'École normale, puis, passant au Deux décembre, ou Challemeil-Lacour se signala par ses opinions républicaines, fut emprisonné à Paris pendant quelques mois, puis expulsé.

Il avait vingt-cinq ans, dit M. Hanotaux. Ce jeune homme pour de longues années le chemin de l'exil. Ainsi, d'une vie à peine commencée, tout s'écroutait d'un seul coup, tout était à refaire : moyens de vivre, avenir, carrière, opinion même. Et l'on s'étonne qu'un pil sombre se soit creusé pour toujours sur le front et froid visage ? Tous les hommes ne sont pas de la même trempe, tous ne supportent pas de la même façon les grands malheurs, soit publics, soit privés. Les uns se brisent, d'autres ont résisté, d'autres résistent.

M. Challemeil-Lacour, dit l'exilé fut pour lui un véritable apprentissage de la vie. L'exil complète ce que l'École avait préparé. L'École l'avait instruit dans les lettres antiques; l'exil lui enseigna la philosophie et la culture moderne. Quand il rentra en France en 1838, il avait fait le tour de l'Europe et le tour des idées.

Vers 1870 M. Challemeil-Lacour, comme peu de ses contemporains arêta longuement sa pensée sur l'énigme que l'Allemagne présentait un pays dont rien n'était censé dépendre de terre, cette masse profonde d'un peuple faisant tampon au centre de l'Europe était pour le philosophe pour l'historien un grave sujet d'étude.

Seule une vie superficielle des choses put se satisfaire de quelques aperçus rapides, de quelques plaisanteries faciles ou de jugements imprévus. Ces conclusions trop hâtives lui paraissaient insuffisantes.

On sentait que les lettres de Mme de Staël avaient une force en présence de laquelle on se trouvait, on a voulu connaître les trésors secrets de la pensée et de l'imagination allemandes. Une vie bien conduite se dirige par une suite ordonnée vers la fin qui est un pays dont rien n'est censé dépendre de terre, cette masse profonde d'un peuple faisant tampon au centre de l'Europe était pour le philosophe pour l'historien un grave sujet d'étude.

Le jour où M. Hanotaux, d'années désenchantées, des travers nombreux violemment français, une angoisse profonde violemment contenue, peu de confiance, lui abandonna la pensée toujours aux aguets, toujours tendue, une sensibilité nerveuse et parfois maladroite, dont un pays dont rien n'est censé dépendre de terre, cette masse profonde d'un peuple faisant tampon au centre de l'Europe était pour le philosophe pour l'historien un grave sujet d'étude.

Ceux qui ont connu M. Challemeil-Lacour, ont pu constater que son caractère n'était pas de se laisser aller à l'abandon des habitudes parfois caustiques et l'accueil ravement encourageant. Cependant, Messieurs, cette flamme peu à peu parait s'affaiblir, l'homme du monde se fit plus rare, plus taciturne.

Le jour où M. Hanotaux, d'années désenchantées, des travers nombreux violemment français, une angoisse profonde violemment contenue, peu de confiance, lui abandonna la pensée toujours aux aguets, toujours tendue, une sensibilité nerveuse et parfois maladroite, dont un pays dont rien n'est censé dépendre de terre, cette masse profonde d'un peuple faisant tampon au centre de l'Europe était pour le philosophe pour l'historien un grave sujet d'étude.

Je le vis, Messieurs, dans ces derniers temps. J'avais encore présente à l'esprit la scène émouvante où, dans des circonstances solennelles, la nuit où fut frappé M. Carnot, je l'avais vu président du Sénat, gardien de nos cent ans, jusque dans les passions, les traditions, gardant souci de l'équité et de la vérité.

Cette justice que les assemblées refusent, vous l'avez exactement rendue à M. Challemeil-Lacour. Nul mieux que vous n'était qualifié pour rendre le portrait d'un mortel que se dérobait. Vous avez eu le très rare privilège de le prendre dans l'intimité de cet homme retiré et ombrageux qui semblait toujours craintif d'un coup d'Etat ne vin; le violenter. Nul mieux que vous n'était qualifié pour rendre le portrait d'un mortel que se dérobait. Vous avez eu le très rare privilège de le prendre dans l'intimité de cet homme retiré et ombrageux qui semblait toujours craintif d'un coup d'Etat ne vin; le violenter. Nul mieux que vous n'était qualifié pour rendre le portrait d'un mortel que se dérobait. Vous avez eu le très rare privilège de le prendre dans l'intimité de cet homme retiré et ombrageux qui semblait toujours craintif d'un coup d'Etat ne vin; le violenter.

RÉPONSE DE M. DE VOGÜÉ

M. de Vogüé a répondu par un discours dont voici les principaux passages :

Monsieur, Dans un discours fameux que vous rappelez tout à l'heure, votre prédécesseur disait à une assemblée : « Je reconnais votre juridiction, mais vous n'ignorez pas qu'à côté d'elle il y en a une autre, c'est la juridiction de tous ceux qui usent dans les passions, les traditions, gardant souci de l'équité et de la vérité. »

Cette justice que les assemblées refusent, vous l'avez exactement rendue à M. Challemeil-Lacour. Nul mieux que vous n'était qualifié pour rendre le portrait d'un mortel que se dérobait. Vous avez eu le très rare privilège de le prendre dans l'intimité de cet homme retiré et ombrageux qui semblait toujours craintif d'un coup d'Etat ne vin; le violenter. Nul mieux que vous n'était qualifié pour rendre le portrait d'un mortel que se dérobait. Vous avez eu le très rare privilège de le prendre dans l'intimité de cet homme retiré et ombrageux qui semblait toujours craintif d'un coup d'Etat ne vin; le violenter.

Sagesse, tolérance, modération, ses qualités chaque jour plus sensibles, lui concilièrent jusqu'à ses adversaires de jadis; leur estime lui tenait lieu de la popularité que sa raison sévère ne recherchait pas. Quand il eut quitté, les témoignages unanimes de cette estime augmentèrent nos regrets. On comprit combien il honorerait l'Académie et pourquoi il en était naturellement. C'est cet homme qui nous a fait voir dans les traditions, les traditions, gardant souci de l'équité et de la vérité.

Quand les manifestants ont été opérés de M. Louis Régis, frère de M. Max Régis, s'est continuée dans la matinée d'aujourd'hui. Quand les manifestants ont été opérés de M. Louis Régis, frère de M. Max Régis, s'est continuée dans la matinée d'aujourd'hui. Quand les manifestants ont été opérés de M. Louis Régis, frère de M. Max Régis, s'est continuée dans la matinée d'aujourd'hui.

Co jour là vous naissiez à la vieillesse. Ce jour là, vous rentriez dans votre famille. Quel que soient les désidérés inévitables que des vues divergentes sur le bien public puissent créer entre nos esprits, nos cours se renouaient toujours dans l'amour d'Andromaque. C'est pourquoi je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue.

Votre famille appartenait à cette bourgeoisie rurale de pur sang picard attachée au sol des ancêtres et fidèle gardienne de la dignité de leurs vieilles mœurs. On vous destinait à continuer la vie paternelle. Vous n'avez pas trompé tout à fait l'attente de vos parents.

M. de Vogüé rappelle ensuite la conduite de M. Hanotaux, lors du siège de Saint-Quentin, en 1870. Il rappelle en outre que c'est à ce moment que M. Hanotaux, était soumis à l'examen du baccalauréat et qu'à son retour à la maison paternelle son père était mort.

Puis après avoir parlé de l'histoire de Richelieu, M. de Vogüé termine ainsi :

Laissez moi sortir pour un moment des compliments académiques. Puisque vous venez, jeune encore, frapper à notre porte, soyez le guide qui attendra le réveil du cœur de la France et soyez le soutien de ses droits et de ses croyances tel que vous l'avez été dans le passé. Vous devez aussi l'achèvement de votre histoire, elle vous consolera des vicissitudes de l'action publique. Vous nous comprenez, monsieur, vous aimez ce que nous aimons.

« Il faut, disait le poète, il faut dans ce bas monde, aimer beaucoup de choses. » Un âge vient hélas où ce principe n'est plus facile à son entrée et à sa sortie. On aime, on désaime beaucoup de choses, on range, les choses et les vanités, mais on s'attache toujours davantage à la vieille maison de notre cœur, on s'obstine à ce qu'on a vu et qu'on aime, ce qui fait de plus en plus notre grande force de durée, dans l'indépendance et le désintéressement.

LE CONSISTOIRE PONTIFICAL

Rome. — Le Pape a tenu, ce matin, un consistoire public dans la salle royale du Vatican.

Il a imposé solennellement le chapeau aux archevêques de Compostel, Lyon, Rennes et Rouen créés cardinaux le 19 avril 1897.

Assistaient à la cérémonie le sacré collège, les évêques, le patriarche, les prélats, le corps diplomatique, l'ordre de Malte, de nombreux étrangers de tout pays.

Pendant la cérémonie, pour la troisième fois la cause de la béatification de Jeanne d'Arc a été plaidée.

Le Pape eût de la tiare et assis sur la sedia gestatoria a été vivement acclamé à son entrée et à sa sortie.

Après l'imposition aux nouveaux cardinaux le Pape a ensuite tenu un consistoire secret. Il a prononcé une allocution et confirmé l'élection du patriarche des grecs melchites, Mgr Graigiry, puis Léon XIII a préconisé en outre une centaine d'évêques résidentiels, titulaires ou vicaires apostoliques dont beaucoup avaient été précédemment nommés par des brefs, notamment NN. SS. de Bonifis au Mans, de Ramecourt à Soisson, de Pélaçot à Troyes, Maillet à Saint Claude, Latellie à Vannes, Meunier à Evreux, Tanoux à Fort de France (Martinique) et Lalouyer, vicaire apostolique en Mandchourie.

Malgré la longueur du consistoire le Pape ne semblait pas fatigué et paraissait en excellent santé.

Le Pape a ensuite reçu les nouveaux cardinaux.

L'arrestation de M. Max Régis

Alger. — Hier soir devait arriver, par le train de Constantine, M. Louis Régis, frère du directeur de l'Antijuf, actuellement détenu.

Dès 9 heures, 4.000 personnes étaient réunies devant la gare. Des mesures d'ordre très sévères avaient été prises pour éviter toute manifestation. Toutes les artères donnant accès sur le boulevard étaient barrées par des cordons de troupes.

A l'arrivée du train, les manifestants apprirent que M. Louis Régis était descendu à la gare d'Aghat. Les manifestants se dirigèrent alors dans cette direction, au nombre de quinze cents, mais ils ne trouvèrent pas M. Régis. Rue Warnie, voulant forcer le passage, les manifestants furent chargés par les gendarmes à cheval et dispersés.

Vers minuit, quelques groupes qui s'étaient reformés ont repris la direction d'Alger. Ils se sont heurtés aux troupes barrant les rues. Cependant, un petit groupe a réussi, par une voie détournée, à gagner la place de la prison civile, où on a crié : « Vive Régis ! »

Quelques arrestations ont été opérées. Alger. — La manifestation qui s'est produite cette nuit à l'occasion de l'arrivée de M. Louis Régis, frère de M. Max Régis, s'est continuée dans la matinée d'aujourd'hui.

Quand les manifestants ont appris que deux d'entre eux avaient été blessés par la gendarmerie, l'effervescence a augmenté à un tel point que des ordres ont été donnés immédiatement en haut lieu pour parer à toute éventualité.

L'ESCADRE DU NORD

Brest. — L'escadre du Nord est attendue aujourd'hui sur rade venant de Lauenburg; l'attaque de Brest et du Goulet semble se confirmer, en effet le préfet maritime a autorisé la création d'hôpitaux temporaires à la Trinité et à Boscangeval, et a envoyé onze gendarmes dans les sémaphores de l'arrondissement maritime. On dit que l'essai de mobilisation se

poursuivra jusqu'à l'inspection que doit passer le ministre des batteries et des forts défendant Brest.

Les attaques des défenses de Brest et des passes seront des exercices intéressants au point de vue de l'entraînement des équipages et des troupes.

Cherbourg. — La deuxième division de l'escadre du Nord est rentrée au mouillage par suite du mauvais temps. La mer continue à être démontée par le vent violent du Nord.

Reichstag de subventions aux vapeurs postaux, l'empereur a adressé le télégramme suivant à la Société du Lloyd de Brème.

Le conflit hispano-américain

La Havane. — On accueille avec beaucoup d'enthousiasme la nouvelle que le gouvernement espagnol a approuvé la conduite du maréchal Blanco en ce qui concerne son refus de laisser détruire les restes du Maine.

Londres. — On parle d'une entente entre la France et l'Angleterre pour offrir leur médiation amicale entre les Etats-Unis et l'Espagne, si les circonstances venaient à rendre leur intervention nécessaire.

Vienne. — On apprend de source diplomatique que l'Espagne a présenté la France, au sujet de savoir si elle consentait à servir d'intermédiaire entre Madrid et Washington.

New-York. — Une dépêche de la Havane au World annonce que si les Etats-Unis réclament une indemnité pour la perte du Maine, l'Espagne présentera des contre-reclamations pour plusieurs centaines de millions de dollars, pour les dommages causés par les expéditions flibustières équipées en Amérique.

Genève. — Le Journal de Genève fait, au sujet de la question du Maine, des réflexions très justes :

Quelle bonne bainne que cette affaire de l'explosion du Maine pour les professionnels de la Boire. On l'aurait inventée de toutes pièces qu'on n'aurait pu la faire meilleure. Un vaisseau est à moitié détruit par une explosion dans un port non pas précisément ennemi, mais qu'il est venu surveiller dans des intentions suspectes. Est-ce un simple accident ? Est-ce l'œuvre d'une main criminelle ? Les autorités du pays sont-elles responsables ? De quelle façon en est chargé une action directe ou par suggestion ou par négligence ou par simple stupidité, parce que l'accident a eu lieu dans leurs eaux ?

Une enquête a été organisée, il y a un mois de cela : elle n'a pu encore aboutir, ou, du moins, si la commission qui en est chargée a rédigé son rapport, il met du temps à parvenir à sa destination. On dirait qu'on s'amuse à le retenir en route. Et, pendant ce temps, le télégraphe joue, jone, et la bourse monte quand il dit que la cause de l'accident est « intérieure » et elle baisse quand il chuchote qu'elle pourrait bien être « extérieure ». Et voilà plusieurs semaines déjà que l'on se jette ou non, profitable à coup sûr pour quelques-uns, et il est à craindre qu'il ne se prolonge ainsi longtemps qu'il trouvera d'honnêtes dupes pour croire alternativement toutes les versions également officielles qu'on leur télégraphie. Il ne serait que temps que l'on voulait bien mettre fin à cette mystification qui n'est pas du tout innocente.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 24 mars — Présidence de M. Brisson.

La séance est ouverte à 2 h. 20.

L'arrestation de Max Régis

M. Brisson. — J'ai reçu une demande d'interpellation de M. de Beauxrégu sur l'arrestation à Alger de M. Max Régis.

M. Boucher, ministre du commerce, répondra en l'absence de M. Milliard, garde des sceaux.

M. Boucher. — M. le garde des sceaux demande que cette interpellation soit discutée samedi en huit.

Il en est ainsi ordonné.

PROJETS DIVERS

La Chambre adopte après déclaration d'urgence un projet modifiant les articles 40 et 41 de la loi du 10 août 1871, sur les conseils généraux.

La proposition Siegfried tendant à faciliter la constitution et le maintien de la petite propriété rurale est également adoptée.

La Chambre adopte ensuite le projet tendant à augmenter le nombre des prix et médailles à accorder en temps de paix au personnel de la réserve de l'armée active et de la territoriale ainsi qu'au corps des douaniers et des chasseurs forestiers.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de sur la loi forestière relative à l'égérie.

L'urgence est déclarée sur la demande de M. Saint-Germain, rapporteur. Les 199 articles du projet et l'ensemble sont adoptés sans opposition.

L'ordre du jour appelle la

mais le général Billot étant absent M. Le... M. Defontaine. — Je demande à la... M. Roux. — Je propose de mettre en... M. Jaurès combat cette motion.

EN EXTRÊME-ORIENT

Londres. — Le comité des membres... Londres. — On mande de Nagasaki... Londres. — On mande d'Athènes au...

LES ÉVÉNEMENTS D'ORIENT

Constantinople. — Le gouvernement a... Une enquête sera faite par une commis...

NOS COLONIES ET NOS CAPITAUX

Paris. — Dans le Figaro, M. Jules Lema... Les héros des Missions étrangères...

L'Espagne à Cuba

La Havane. — La colonne Jimenez Cas... Les rebelles ont subi de nombreuses...

LES COURS D'ASSISES

Le crime de Madrid. — Rodes. — La cour d'assises de l'Aveyron... Les opérations des colonels Pando...

CHRONIQUE DES ARTS

Le Salon lyonnais

IV. — PAYSAGE ET PLEIN AIR (Suite) Le Moulin Léopard, l'autre paysage de... La facture détaillée de cette œuvre...

tion du défunt; elle expliqua que son... Christine Guye s'est décidée à son tour... Elle allégué pour seule excuse de son...

Les Drames de l'Inconduite

Paris. — Il y a huit jours, une jeune... Hier, elle rentra vers 4 heures, portant... Sur la table on trouva une bourse avec...

CHRONIQUE FINANCIÈRE

De nouveau l'horizon politique est au noir... Notre Bourse a donc été faible du commen...

GUERRE & MARINE

Les quatrièmes bataillons. — Paris. — Les mouvements concernant les... Officier d'ordonnance. — Paris. — M. Mignot, capitaine breveté...

Nouvelles Diverses

Les chercheurs d'or. — Paris. — Un malheureux vagabond était... La ligue de décentralisation. — Paris. — La ligue nationale de décentralisation...

MARCHÉ EN BANQUE

L'action Brestov, qui cotait hier à 400... Les actions de la Banque ottomane, 540... Les actions de la Banque de Chine, 100...

de passagers, dont M. de Mahy, député de... Le paquebot Thibet, courrier du Dahomey... On remarque parmi les assistants l'empe...

Petites Nouvelles

Paris. — C'est lundi prochain que M. G... Paris. — La Société nationale d'encourage...

CHRONIQUE FINANCIÈRE

De nouveau l'horizon politique est au noir... Notre Bourse a donc été faible du commen...

CHRONIQUE FINANCIÈRE

De nouveau l'horizon politique est au noir... Notre Bourse a donc été faible du commen...

MARCHÉ EN BANQUE

L'action Brestov, qui cotait hier à 400... Les actions de la Banque ottomane, 540... Les actions de la Banque de Chine, 100...

française de chapeau feutre-aine, 625... Stearinerie de Lyon, 123... Manufactures de Champagnon, 101...

AVIS AUX ENRHUMÉS

C'est parce que nous sommes sûrs du résul... Nos chers déjeunés trop occupés à élever...

LES JARDINS OUVRIERS

Dans son numéro du mardi 22 courant, le... M. Pierre Jay, l'auteur de l'article, con...

CHRONIQUE LOCALE

Le CALENDRIER. — Vendredi 26 mars... Bulletin météorologique du 24 mars.

CHRONIQUE LOCALE

Le CALENDRIER. — Vendredi 26 mars... Bulletin météorologique du 24 mars.

CHRONIQUE LOCALE

Le CALENDRIER. — Vendredi 26 mars... Bulletin météorologique du 24 mars.

Eynard, et une conférence par M. Charrou... L'association de la presse lyonnaise.

CHRONIQUE LOCALE

Le CALENDRIER. — Vendredi 26 mars... Bulletin météorologique du 24 mars.

CHRONIQUE LOCALE

Le CALENDRIER. — Vendredi 26 mars... Bulletin météorologique du 24 mars.

CHRONIQUE LOCALE

Le CALENDRIER. — Vendredi 26 mars... Bulletin météorologique du 24 mars.

CHRONIQUE LOCALE

Le CALENDRIER. — Vendredi 26 mars... Bulletin météorologique du 24 mars.

Fort heureusement c'était peu grave et que... L'évasion de Minasso.

CHRONIQUE LOCALE

Le CALENDRIER. — Vendredi 26 mars... Bulletin météorologique du 24 mars.

CHRONIQUE LOCALE

Le CALENDRIER. — Vendredi 26 mars... Bulletin météorologique du 24 mars.

CHRONIQUE LOCALE

Le CALENDRIER. — Vendredi 26 mars... Bulletin météorologique du 24 mars.

CHRONIQUE LOCALE

Le CALENDRIER. — Vendredi 26 mars... Bulletin météorologique du 24 mars.

Le premier adjoint a parlé dans le même sens. M. Lagane, au nom de la Compagnie, a répondu que celle-ci n'était pas en mesure de voir cesser ce conflit, mais qu'elle devait se résigner à le juger de paix.

M. Lagane a pris le maire de la Seine d'informer les grévistes à lui faire parvenir un avis aux conditions de la reprise du travail. Ces conditions, nettement formulées par écrit, revêtues de la signature de certains membres d'entre eux, devront d'abord être adoptées en réunion générale par les grévistes. Le directeur les fera parvenir à la direction des Forges et Chantiers de la Seine.

Les ouvriers ont affirmé leurs revendications qui, disent-ils, sont contenues intégrales dans le procès-verbal du 5 mars, promulgué dans la soirée.

Après la continuation de celle-ci, mise aux voix, est acceptée à l'unanimité et alors acclamé par l'assemblée générale.

Le directeur des Forges et Chantiers de la Seine a été assuré la nuit par un détachement de gendarmes placé sous le commandement d'un lieutenant.

M. Lévêque, le conseil municipal, dans sa séance de ce soir, a voté une somme de mille francs pour être distribuée aux familles des ouvriers en chômage de la Seine.

Il a émis le vœu que le pouvoir législatif donne son adhésion au projet Escoquer pour la création d'une caisse nationale de retraites ouvrières, basée sur le principe de la mutualité avec subvention par les pouvoirs publics.

LA CATASTROPHE DE CHASSE

A Rochoyepé. Tous les wagons qui composent le train n° 20, à l'heure qu'il est, au dépôt de Perrache. Il ne reste plus rien sur le lieu de la catastrophe.

Le grand sleeping car a été replacé sur ses trucks à bogies, à sa suite a été accroché le wagon de la Compagnie du Nord, et mardi ils ont été amenés à Lyon par un train de marchandises.

Le même train a pris en passant trois wagons de marchandises qui contenaient des débris de bois et de fer inutilisables qui se sont éparpillés sur le lieu de l'accident. Les seuls débris que l'on peut voir encore sont les débris du terrain et la voie de secours.

Cette dernière, cependant, n'a pu être déblayée, à moins qu'on ne la laisse là en attendant le prochain déraillement.

UNE GRÈVE A DIJON

Dijon. Hier, à 6 heures, a eu lieu une réunion où la délégation des grévistes et M. Grey.

Après une longue discussion, M. Grey a donné satisfaction aux grévistes sur presque tous les points.

Le gréviste ne sera chassé, les amendes sont supprimées, le travail de 7 heures à 7 heures avec interruption de 1 h. 15 est accepté; le tarif est relevé et il n'y aura pas d'autres diminutions.

Le travail sera très probablement repris demain.

Tout est bien qui finit bien. Mais cela ne fait pas l'affaire des politiciens de la Bourne du Travail de Dijon.

Ceux-ci auraient voulu la rupture complète de la grève et le patron, M. Raymond, secrétaire de la Compagnie de Travail a excité les ouvriers à poursuivre la grève, malgré tout. On a eu cependant le bon sens de ne pas l'écouter et de tenter la conciliation qui a réussi.

L'Embarquement de l'Ardeche

Dans le rôle des pétitions distribué aujourd'hui à la Chambre nous signalerons la pétition des propriétaires et fermiers de diverses communes des départements de Vancluse, Ardèche et Gard demandant qu'il soit procédé à l'achat puis à la destruction des atterrissements formés à l'abri de la digue construite en face de l'embarquement de l'Ardèche.

Cette pétition a été renvoyée le 1^{er} février 1893 au ministère des travaux publics sur le rapport fait par M. César-Laine au nom de la commission des pétitions.

Le ministre a-t-il pour réponse à la 26^e commission la note suivante :

Un certain nombre de propriétaires et fermiers de diverses communes des départements de l'Ardèche, Ardèche et Gard ont adressé un pétition à la Chambre des députés en vue d'obtenir qu'il soit procédé à l'achat puis à la destruction des atterrissements formés à l'abri de la digue établie sur la rive gauche du Rhône en face de l'embarquement de l'Ardèche.

Les travaux visés par cette pétition ne sont autres que ceux dont l'exécution a été déclarée d'utilité publique par décret du 14 août 1892 pour permettre le dégelage des bords du pont Saint-Esprit.

Le projet définitif des travaux a été approuvé par un ministère le 21 mai 1892 qui a autorisé, dans le même temps l'accomplissement des formalités nécessaires à l'acquisition des terrains; les expertises ont été accomplies au cours de 1892; les terrains et procéder à la destruction des atterrissements; un crédit de 110,000 francs a été inscrit au budget de la disposition pour permettre de commencer l'opération sans retard.

LA VARIOLE DANS L'AIN

Une commune contaminée par la variole noire. 4 cas, 1 très grave.

Nantua. — La commune d'Oyonnax n'est pas la seule victime de la variole, celle-ci s'est aussi à Charix.

Quatre personnes sont assez gravement atteintes et sa belle-sœur, Mme Gignat, âgée de 62 ans, dont le mari a succombé tout dernièrement à Bourg le 22 janvier, Charix, célibataire.

DEPARTEMENTS

Trévoux. — Accident de bicyclette. — Avant-hier, sur le quai de la Saône, deux jeunes gens bien connus de notre ville, promenaient un promeneur en bicyclette, lorsque la bicyclette avec laquelle il n'est pas en contact, a été jetée en l'air et a entraîné dans sa chute le promeneur. Le choc brisa la bicyclette, la roue de devant fut prise dans les rayons de la voiture; le cycliste fut entraîné avec la bicyclette sur un espace assez long.

Un démenti à M. Alexandre Bérard. — A la suite d'une conversation de M. de Séréz, le sympathique et excellent maire de Thoissey, avec M. Alexandre Bérard, député de notre arrondissement, le *Republican de l'Ain*, organe de notre parti, a publié un article insinuant l'existence d'un accord, et dont voici les termes :

« A Thoissey, un maire honnêtement conservateur, M. de Séréz, aurait publiquement déclaré à M. Bérard qu'il avait voté pour lui, car il aurait fait voter pour lui. »

Et il ajoutait que M. E. de Séréz aurait dit :

« On ne trouvera pas un député plus honnête et plus dévoué aux intérêts de l'arrondissement que vous, M. Bérard. »

Voici la réponse que M. de Séréz adresse à M. Bérard au sujet de cette infamie :

« Mognenais, le 20 mars 1893. »

« Monsieur le député, »

« On m'adresse le numéro du 16 mars du *Republican de l'Ain*, organe de votre parti; il contient un récit absolument mensonger, et qui est tout à fait contraire à ce que vous a Thoissey à l'issue du conseil de révision. »

« Vous en êtes forcément l'auteur ou l'inspirateur. »

« Cette première manœuvre électorale ne fait pas honneur à votre caractère. »

« Vous savez aussi bien que moi et mon collègue d'illustre qui m'accompagnait lorsque vous m'avez accosté dans la rue, que les termes et plus encore l'esprit de la conversation que nous eûmes ensemble n'ont rien de commun avec votre version. Vous m'avez offert, sans que je vous le demande, vos services au sujet d'une affaire de tramways concernant ma commune; j'ai cru devoir les décliner, sans me départir de ma courtoisie habituelle et sans employer le langage de *l'Intransigeant*. »

« Je ne vous cacherais pas que la profession de M. Victor Cambon n'a pas été sans influence dans le choix de sa candidature; nous lui sommes reconnaissants de nous avoir, en ces derniers jours, aidés de son aide et de M. Victor Cambon, que vous traitez dédaigneusement de marchand d'encre, qui est bien talem rouge pour un député radical et naturellement franc-maçon. Comment n'êtes-vous pas habité par le temps qui court aux élections? »

« Je ne vous cacherais pas que la profession de M. Victor Cambon n'a pas été sans influence dans le choix de sa candidature; nous lui sommes reconnaissants de nous avoir, en ces derniers jours, aidés de son aide et de M. Victor Cambon, que vous traitez dédaigneusement de marchand d'encre, qui est bien talem rouge pour un député radical et naturellement franc-maçon. Comment n'êtes-vous pas habité par le temps qui court aux élections? »

« E. de Séréz. »

« Capitaine de cavalerie en démissionnaire, Maire de Mognenais. »

RHONE

Tarare. — Neige. Les mauvais temps ont été les nôtres.

Aujourd'hui la neige est tombée toute la nuit et nos montagnes en sont couvertes.

L'obituaire est très en retard et elle pourrait être compromise si le beau temps ne venait bientôt.

Villafraanche. — Arrestation. — On a arrêté pour ivresse, vagabondage et mendicité le nommé Léonard Maillard, manœuvre, sans domicile fixe.

Cet individu a déjà été de nombreuses condamnations.

Cercle chansonnier de Pa. is. — Dimanche 27 mars, le Cercle chansonnier de Pa. is. a donné au théâtre, à 8 heures du soir, une belle représentation.

Le programme :

Le Réve de Noël. — Sérénade valse. — La Toussaint. — La Marche à l'Étoile.

Les places ont été épuisées à 21. 50, 21. 11. 0. 50.

Givors. — Jeux. — Dans la réunion du 19 courant, la société des joueurs de booles La *Georgine* a été élue d'organiser un grand concours de booles pour le 29 et 30 mai.

LOIRE

Saint-Etienne. — Les employés de la Manufacture nationale d'Armes, qui ont fondé il y a quelque temps une association, ont donné dimanche, dans les salons de la brasserie du Heider, leur banquet d'inauguration suivi de concert.

Grève des menuisiers. — Les ouvriers menuisiers de plusieurs maisons se sont mis en grève au jour de l'obtention d'un certain nombre de concessions.

Les grévistes réclament :

1^o Fixation de la journée de travail à dix heures ;

2^o Les heures de nuit seront comptées de six heures du soir à huit heures du matin et devront être payées doubles ;

3^o Prix moyen de l'heure fixé à 0 fr. 55 ;

4^o Modifications aux conventions concernant les déplacements.

Les grévistes ont tenu ce matin une réunion au siège du syndicat, à la Bourse du Travail. Tout s'est passé dans une plus grande calme.

Les Employés de commerce. — L'Union des employés de commerce de Saint-Etienne donnera, ce soir, dans la salle du Heider, 12, rue des Jardins, sa première assemblée générale.

Cette réunion étant des plus importantes, tous les intéressés sont instamment priés d'y assister.

Mort bizarre. — Un enfant de deux mois et demi, le nommé Hippolyte Robert, est mort, hier, chez ses parents, qui habitent le Marais.

Le médecin chargé de constater le décès ayant remarqué sur le cadavre de l'enfant des symptômes anormaux, a refusé le permis d'inhumer.

La police a fait transporter le corps aux fins d'autopsie.

Triste accident. — Ce soir on a transporté à l'hôpital un jeune garçon de dix ans, le nommé Sébastien Jean-Marie, victime d'un triste accident.

S'étant rendu dans une scierie mécanique pour y ramasser des morceaux de bois, il fut ses vêtements saisis par la scie et, avant qu'on l'en ait tiré, le pauvre enfant avait été projeté à plusieurs mètres de distance contre un pilier. Quand on le releva, il avait les deux bras broyés et une jambe fracturée.

Briennon. — Noyé. — On a trouvé hier dans le canal, le cadavre d'une femme parvenue à l'âge de 65 à 70 ans. Elle n'avait sur elle aucun papier pouvant établir son identité.

Dans une des poches se trouvait un porte-monnaie contenant la somme de 95 centimes.

Le cadavre paraissait n'avoir séjourné que quelques heures dans l'eau. On ne sait encore si on le trouve en présence d'un accident ou d'un suicide.

Le corps a été transporté à la Morgue en attendant les constatations d'usage.

Saint-Chamond. — A l'occasion des fêtes de la paroisse de la Bénédiction, la première pierre de l'église des vieillards qui fait construire M. Benoit Orliol député.

M. Bouvard, curé archiprêtre de Saint-Chamond, a procédé à la bénédiction.

M. Benoit Orliol, député, a été invité à assister.

Conférence populaire. — La troisième conférence populaire aura lieu le samedi 24 courant, à 8 heures précises du soir, salle du théâtre de la Halle, sous la présidence de M. Jean-Antoine Vial, maire de Saint-Chamond.

M. Monin, procureur à l'école pratique d'industrie de Saint-Chamond, traitera le sujet suivant : Géologie : Phénomènes actuels.

Ma-ché-dé Saint-Chamond. — Vaches : entrées 23, vendues 15, de 250 à 400 fr. ; têtes ; veaux : amenés 3, vendus 8, de 90 à 95 fr. ; têtes ; moutons : amenés 14, vendus 10, de 85 à 90 fr. les 100 kilos ; porcs : amenés 64, vendus 64, de 92 à 94 fr. les 100 kilos.

Beurre, 140 la livre; œufs, 0.80 la douzaine.

Dernière Heure

Grave chute de cheval

Paris. — Le général du Barail a fait une chute de cheval au Bois de Boulogne et s'est blessé grièvement.

Caserne évacuée

Arras. — Plusieurs cas de diphtérie ont été constatés à Bethune, à la caserne La Feuillade, occupée par le 73 de ligne. L'autorité militaire a pris les mesures nécessaires et la caserne va être évacuée.

La correspondance télégraphique privée

Paris. — M. Maurice Faure a formulé une proposition de loi tendant à l'abrogation des dispositions de l'article 3 de la loi sur la correspondance télégraphique privée par la télégraphie optique.

La 34^e commission d'initiative parlementaire est d'avis qu'il y a lieu de prendre en considération la proposition de M. Maurice Faure.

Suicide du docteur Pujol

Perpignan. — Le docteur Etienne Pujol, âgé de soixante-quatre ans, ancien maire d'Argelès-sur-Mer, ancien vice-président du conseil général des Pyrénées-Orientales, chevalier de la Légion d'honneur, voulant mettre fin à des souffrances intolérables que lui occasionnait une maladie incurable, s'est suicidé hier dans son domicile.

La santé de lord Salisbury

Londres. — Une communication du Foreign office dément les bruits pessimistes qui ont couru sur la santé de lord Salisbury et sa démission prochaine. L'Etat de lord Salisbury s'est sensiblement amélioré. Il partira pour Riviera le 26 mars.

Manlio Garibaldi

Nice. — Le plus jeune fils du général Garibaldi, Manlio, est actuellement malade à Bordighera, près de la frontière française.

Dans les premiers jours de son installation à Bordighera, son état s'améliorait; brusquement, une de ces dernières nuits, il a été pris d'une hémorragie pulmonaire grave, et cet accident s'est répété plusieurs fois ensuite.

Le médecin Agnelli, qui le soigne, a prescrit le plus absolu repos.

Le malade avait d'abord auprès de lui sa sœur Colina, mais dès l'aggravation du mal, Donna Francesca, la seconde femme de Garibaldi, s'est empressée d'accourir auprès de lui.

Où attend également à Bordighera ses deux frères aînés Menotti et Ricotti Garibaldi.

Une lettre que nous recevons au dernier moment nous apprend que Manlio Garibaldi va un peu mieux et que l'on a pu réprimer les hémorragies.

Démission de Crispi

Rome. — Le président de la chambre italienne annonce que M. Crispi a donné sa démission.

La Chambre l'accepte.

On affirme que M. Crispi se représentera devant ses électeurs à Palerme.

L'anniversaire d'un laïcisateur

Epinal. — La société des amis de M. Jules Ferry vient de célébrer le quinzième anniversaire de la mort de l'ancien président du conseil.

M. Charles Ferry, député, avait reçu de M. Méline le télégramme suivant :

« Je m'associe de fond du cœur à l'hommage respectueux et reconnaissant que la société des Amis de M. Jules Ferry rend aujourd'hui à la mémoire du grand homme d'Etat qui a tant fait pour la France et pour la République et dont notre département n'oubliera jamais les services. »

A la frontière

Epinal. — Le général de Monnard, commandant le 20^e corps d'armée, est arrivé ce matin à Epinal par l'express de Calais à Bâle.

Toutes les troupes de la garnison lui ont rendu les honneurs. Les habitants ont accueilli le général Monnard par les cris de : « Vive l'armée ! »

Les élections de Vienne

Vienne. — Des élections complémentaires pour le conseil communal ont eu lieu aujourd'hui dans la deuxième circonscription.

Les partis progressiste allemand, socialiste nationaliste, démocrate chrétien ont élu chacun deux candidats.

Cyvoct et les socialistes

Paris. — Ce soir a eu lieu, dans la salle de l'Alcazar d'Italie, avenue de Choisy, la réunion organisée par le comité Cyvoct, sous la présidence de M. Toussaint, assisté des membres du comité.

Après une allocution de M. Toussaint, Cyvoct a pris la parole. Il a déclaré de nouveau qu'il était élu aux élections il ne s'élèverait pas, d'étant ni parlementaire ni politique. Il trouve surprenant que les socialistes ou si disant tels, s'opposent à sa candidature pour satisfaire certaines ambitions.

Il est étonné de cette opposition qui ne saurait venir d'hommes de cœur et de citoyens libres aimant la démocratie.

Le Sextonot maritime allemand adopté

Berlin. — Le Reichstag reprend la discussion du projet de loi sur la flotte.

L'amiral Tirpitz, secrétaire d'Etat à la marine défend son prédecesseur, l'amiral Holmann, contre les attaques dont il a été l'objet hier de la part de M. Schœdler (centre).

L'amiral Holmann, dit-il, s'est tenu, sous le rapport technique, sur le terrain du projet de loi qui a demandé dix ans de travail.

Les députés Hilpert, Richter et B-hel parlent contre le projet; MM. de Ben nissen, de Kardoff et Spahn parlent en sa faveur.

M. Bebel dit que la flotte allemande ne pourra jamais rivaliser avec celle de l'Angleterre ou celle de la France. Pour développer le commerce, ajoute-t-il, il n'existe qu'un seul moyen, c'est de maintenir le gouvernement l'état de paix et de ne pas exciter contre soi d'autres nations par de nouveaux armements.

M. Kardoff expose que depuis qu'il a été reconnu que l'application de la loi sur la flotte pouvait avoir lieu sans l'établissement de nouveaux impôts beaucoup de députés ont abandonné les préventions qu'ils avaient contre le projet.

L'article premier de la loi relatif au nombre de vaisseaux et à la formation du sextonot est adopté par 212 voix contre 139.

La suite de la discussion est renvoyée à samedi.

Le Conflit hispano-américain

Une note de l'Espagne aux Etats-Unis

Madrid. — L'Impartial dit que le ministre des affaires étrangères adressera aujourd'hui une note au gouvernement américain pour lui exprimer son étonnement que le capitaine du *Maine* ait eu la prévention de détruire les débris du navire avant que les deux gouvernements se soient officiellement communiqué le rapport de leurs commissions d'enquête, et alors que ces débris pouvaient être si utiles pour résoudre les questions de divergences et de confusion possible.

En passant, la note parlera de l'effet défavorable produit dans l'île de Cuba par les préparatifs belliqueux des Etats-Unis.

Les affaires d'Espagne

Arrangements financiers

Madrid. — Le conseil des ministres a approuvé les arrangements pris par le ministre avec la Banque d'Espagne pour les crédits destinés aux frais de la guerre.

Pour la garantie donnée à cet établissement, pour les avances antérieures engagées, les bons chaînes et les bons des banques ayant souffert de la dépréciation par suite de la baisse des valeurs, on crée 200 millions de piécettes de délégation sur la rente publique que la Banque consent à accepter.

Le ministre des finances aurait déclaré avoir ainsi les ressources nécessaires pour faire face à toutes les éventualités jusqu'au moment où les Cortès pourront concevoir de nouveaux moyens en mai.

Aucun soumissionnaire ne s'est présenté pour le fermage du monopole des pétroles.

LES

Troubles d'Alger

M. Lépine censuré et frappé d'un coup de chapeau.

Alger. — M. Lépine suivait à pied, ce soir, à 6 heures 1/2, l'avenue Bab Azoum, lorsqu'il fut reconnu par une bande d'une cinquantaine d'individus qui se mirent à le suivre. A ce moment, une voiture dans laquelle se trouvait M. Louis Régis, frère du directeur de l'Anti-Juif, avec plusieurs antisémites, vint à passer. Le gouverneur de l'Algérie fut censuré aux cris de : « Démision ! Démision ! »

M. Lépine, poursuivant sa route, fut acclamé devant le café Continental aux cris de : « Vive le gouverneur ! »

M. Lépine a répondu en saluant à ces acclamations. En revenant au Palais Malakoff, il fut suivi à nouveau par M. Louis Régis et par la bande des manifestants considérablement accrue, qui l'accompagnaient jusqu'au Palais, en poussant des hurlements et des cris divers.

Le bruit court que M. Lépine aurait été frappé d'un coup de chapeau rue du Divan.

Les manifestants qui entourèrent le gouverneur étaient au nombre d'un millier environ. Rien ne faisait prévoir cette manifestation. Quand M. Lépine passa devant les deux principaux cafés, les consommateurs très nombreux à ce moment, ne se rendirent pas compte tout d'abord de ce qui se passait. C'est par les cris poussés par la bande qui l'entourait qu'ils apprirent la présence du gouverneur. Quelques-uns poussèrent alors des acclamations, criant : « Vive M. Lépine ! »

Chose singulière, aucun agent de police n'était sur les lieux.

Nouvelles manifestations

Alger. — Ce soir doit arriver à Alger, par le train de Constantine, M. Morinaud, chef de l'antisémitisme dans le département de Constantine.

Une foule énorme s'est portée dans la direction de la gare en chantant des refrains antisémites.

De sérieuses mesures d'ordre sont prises.

Alger. — Des floes de foule se sont massés aux abords de la gare et sur le boulevard.

Plus de 8.000 personnes criant : « A bas les Juifs ! Liberté ! » et d'autres cris, se pressaient aux portes de la gare.

M. Morinaud descendit, la foule enfonça les portes de la gare, brisa les carreaux et les portes donnant accès sur le quai.

M. Morinaud parut et harangua la foule.

« Laissez-nous nous adresser à la justice sans que nous ayons autour de nous le tumulte de la rue. »

M. Morinaud, acclamé, se rend dans la brasserie du square Bresson.

Un grand déploiement de troupes barre les rues.

La foule le coupe sur plusieurs points. Réussit à se rassembler et décide d'aller à la prison Barberousse où est détenu Max Régis.

M. Masson, qui était descendu avant l'arrivée à Alger, a été, de son côté, conduit à la prison de Barberousse.

LES JOURNAUX DE CE MATIN

Extraits télégraphiques de Journaux de Paris qui paraîtront ce soir à Lyon

LA LIBRE PAROLE

Quant à la Chambre, qui est en train de mourir après avoir si peu vécu, elle semble n'avoir qu'une pensée : empêcher toute réforme électorale qui aurait pu permettre à un courant d'opinion de se produire, à des idées de se manifester, à des hommes nouveaux de se révéler. Avant de s'en aller, nul ne s'inquiète de connaître quelle attitude nous prendrons si la Russie, l'Allemagne et l'Angleterre se partagent la Chine. Personne ne sait rien et personne ne demande à savoir. C'est la période du grand affaissement. L'action jette dissolvante, corromptrice, mortelle, a stérilisé tout à coup le noble mouvement de relèvement qui avait été produit, à des idées de se manifester, à des hommes nouveaux de se révéler. Avant de s'en aller, nul ne s'inquiète de connaître quelle attitude nous prendrons si la Russie, l'Allemagne et l'Angleterre se partagent la Chine. Personne ne sait rien et personne ne demande à savoir. C'est la période du grand affaissement. L'action jette dissolvante, corromptrice, mortelle, a stérilisé tout à coup le noble mouvement de relèvement qui avait été produit, à des idées de se manifester, à des hommes nouveaux de se révéler. Avant de s'en aller, nul ne s'inquiète de connaître quelle attitude nous prendrons si la Russie, l'Allemagne et l'Angleterre se partagent la Chine. Personne ne sait rien et personne ne demande à savoir. C'est la période du grand affaissement. L'action jette dissolvante, corromptrice, mortelle, a stérilisé tout à coup le noble mouvement de relèvement qui avait été produit, à des idées de se manifester, à des hommes nouveaux de se révéler. Avant de s'en aller, nul ne s'inquiète de connaître quelle attitude nous prendrons si la Russie, l'Allemagne et l'Angleterre se partagent la Chine. Personne ne sait rien et personne ne demande à savoir. C'est la période du grand affaissement. L'action jette dissolvante, corromptrice, mortelle, a stérilisé tout à coup le noble mouvement de relèvement qui avait été produit, à des idées de se manifester, à des hommes nouveaux de se révéler. Avant de s'en aller, nul ne s'inquiète de connaître quelle attitude nous prendrons si la Russie, l'Allemagne et l'Angleterre se partagent la Chine. Personne ne sait rien et personne ne demande à savoir. C'est la période du grand affaissement. L'action jette dissolvante, corromptrice, mortelle, a stérilisé tout à coup le noble mouvement de relèvement qui avait été produit, à des idées de se manifester, à des hommes nouveaux de se révéler. Avant de s'en aller, nul ne s'inquiète de connaître quelle attitude nous prendrons si la Russie, l'Allemagne et l'Angleterre se partagent la Chine. Personne ne sait rien et personne ne demande à savoir. C'est la période du grand affaissement. L'action jette dissolvante, corromptrice, mortelle, a stérilisé tout à coup le noble mouvement de relèvement qui avait été produit, à des idées de se manifester, à des hommes nouveaux de se révéler. Avant de s'en aller, nul ne s'inquiète de connaître quelle attitude nous prendrons si la Russie, l'Allemagne et l'Angleterre se partagent la Chine. Personne ne sait rien et personne ne demande à savoir. C'est la période du grand affaissement. L'action jette dissolvante, corromptrice, mortelle, a stérilisé tout à coup le noble mouvement de relèvement qui avait été produit, à des idées de se manifester, à des hommes nouveaux de se révéler. Avant de s'en aller, nul ne s'inquiète de connaître quelle attitude nous prendrons si la Russie, l'Allemagne et l'Angleterre se partagent la Chine. Personne ne sait rien et personne ne demande à savoir. C'est la période du grand affaissement. L'action jette dissolvante, corromptrice, mortelle, a stérilisé tout à coup le noble mouvement de relèvement qui avait été produit, à des idées de se manifester, à des hommes nouveaux de se révéler. Avant de s'en aller, nul ne s'inquiète de connaître quelle attitude nous prendrons si la Russie, l'Allemagne et l'Angleterre se partagent la Chine. Personne ne sait rien et personne ne demande à savoir. C'est la période du grand affaissement. L'action jette dissolvante, corromptrice, mortelle, a stérilisé tout à coup le noble mouvement de relèvement qui avait été produit, à

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE » du 25 mars 1898

Fonctionnaires et Boyards

Par le Prince J. LUBOMIRSKI

Palkine, d'abord effrayé à l'aspect inattendu de Schelm, se remit promptement. C'était un homme profondément rusé, nous l'avons vu à l'œuvre. Il fit quelques pas, et surmontant sa douleur, pour en imposer à son adversaire, il se jeta sans façon sur une chaise à côté du bureau de Schelm : — Non, dit-il froidement, vous n'en userez pas !

A peine ces mots furent-ils sortis des lèvres de Palkine, que Schelm avait bondi jusqu'à lui et lui secouait le bras avec rage. — Tu possèdes ce reçu, démon ? — Hé ! aurais-je commencé la guerre sans cela ? répondit le gendarme. Palkine se servait de ce qu'il avait entendu la nuit de l'attaque. Persuadé qu'il ne pouvait tenir Schelm que par la frayeur, il mentait audacieusement. Cette hardiesse lui réussit au-delà de son espérance. Schelm tomba anéanti sur le fauteuil Palkine ne put s'empêcher de profiter de son avantage. — Avec toute votre habileté, monsieur Schelm ou Schelmenberg, comme vous voudrez, dit-il, vous êtes un imbécille ! Pourquoi m'avez-vous déclaré la guerre ; je ne demandais qu'à marcher de concert avec vous ?

en comparaison de celle que lui et les liens m'ont indignés ! Palkine dit cela avec une expression de férocité telle, que Schelm fut tout à coup persuadé, il devint subitement expansif, il alla même jusqu'à tendre la main au gendarme, que celui-ci serra avec effusion. — Savez-vous, Palkine, dit Schelm, qu'il faut que ces gens-là disparaissent ? Je ne les hais cependant plus ; je me prends parfois à regretter ce qui s'est passé, non par remords, oh ! non, mais parce que ces Lamine, avec leurs protections et leur influence, me font maintenant peur. Je suis sénateur, puissant ; je me suis marié, l'an passé, avec la fille d'un banquier allemand qui m'a porté une grosse dot. Un avenir magnifique... N'étaient ces Lamine, tout irait bien. Je crains toujours que cette affaire ne vienne sur l'eau... J'ai sollicité le poste d'inspecteur pour en finir avec eux. Il faut que lui et sa femme disparaissent à jamais. Je les poursuivrai sans relâche ; je les ferai périr. C'est indispensable à ma tranquillité. Je ne dors pas... Si vous voulez sérieusement m'aider à les anéantir, je vous promets de devenir votre allié. Palkine enveloppa Schelm d'un regard tellement ironique, que l'inspecteur baissa les yeux. — Vous songez déjà comment me faire disparaître à mon tour, après vous être servi de moi ! Cela m'est égal... Tant que je suis gardé, vous n'oserez rien entreprendre contre moi ; m'offrez-vous un million, je ne me dessaisirais pas de mon arme. Ne fussez donc pas. Une fois dans notre vie, soyons francs entre nous, faisons-nous et soyons alliés. Nous ne pouvons faire différemment... résignez-vous-y donc, comme je m'y résigne... Je serai votre allié fidèle, et cependant croyez-vous que votre fortune me fasse plaisir ? Croyez-vous que je ne

serais pas enchanté de vous voir à tous les diables ? Dites ! L'accent de Schelm était presque franc quand il répondit : — Ma foi ! essayons. Que me disiez-vous de Lamine ? — La semaine passée, j'ai su par mes espions, que mon secrétaire, un certain Popoff, que vous connaissez... Schelm devint attentif : — Il est donc ici, à Irkoutsk ? demanda-t-il. — Celui-là n'est plus à craindre : il est mort ! — Mort ! en êtes-vous bien sûr ? s'écria Schelm. — Croyez-vous qu'on puisse vivre quand on a reçu cinq coups de lanterne ? J'en ai cinquante, tout au plus, dans le dos, et je puis me mouvoir à peine. — Vous avez reçu des coups de lanterne, vous ! Palkine se tordit, à ce souvenir, sur sa chaise ; sa voix prit des accents rauques : — Oui, vous allez voir. Depuis longtemps j'étais sur la trace d'un complot qui couvrait dans ce pays. Je soupçonnais Lamine et Popoff d'y être affiliés. J'ai fait suivre mon secrétaire ; un jour, il a été surpris à la résidence de Lamine. Dès ce moment, je ne le perdis plus de vue ; une nuit je fis cerner la cabane de Wladimir Popoff et lui arrêtés. La révolte grondait déjà ; des bandes de brigands désolèrent le pays... Popoff me paraissait un des chefs de cette révolte ; je voulais le faire parler à coups de lanterne. — Il n'a rien avoué, le misérable ! Mais, au moment où il expirait, une troupe armée a envahi la cabane. Un des déportés compromis dans la conspiration de l'As de cœur était à la tête de cette bande. On aurait pu croire que Schelm allait s'évanouir... Il devint blanc et demanda

d'une voix si tremblante qu'elle en était inintelligible. — Quel était cet homme ? — Je l'ignore. Vous savez que je ne les ai vus que pour les arrêter. Excepté celle de Lamine, les figures des autres se sont confondues dans ma mémoire... Je ne les ai plus aperçus depuis, car ils étaient au secret dans la citadelle, et je n'avais pas mission de les interroger. Schelm insista : — Vous ne pouvez pas me dépeindre sa figure ? — Si vous me laissez achever mon histoire, vous verriez que je n'avais pas le loisir de faire des croquis. D'ailleurs, sous leurs capuchons, ils se ressemblaient tous, et la cabane n'était pas illuminée aux feux de Bengale ! — Écoutez-moi donc sans m'interrompre par vos questions oiseuses, continua le gendarme avec dureté. Je vous jure que ce que je vais raconter ne m'est pas agréable à dire. Schelm, devant la pensée de quel passa la figure menaçante de Müller, se convainquant que la mission qu'il avait briguée n'était pas aussi facile qu'il l'avait cru à Saint-Petersbourg. Il se tut, sans même relever le ton peu parlementaire de Palkine. — La bande des révoltés avait été amenée continua le colonel, par la comtesse Lamine et par un certain docteur Haas qu'elle traîne à sa suite. Schelm bondit : — La comtesse ? fit-il, tremblant de joie. — Oui, je l'ai vue, et d'autres avec moi. — Ah ! volé enfin une bonne nouvelle ! Il courut à la porte et appela l'aide de camp de service : — Priez le gouverneur de se rendre ici immédiatement, ordonna-t-il. Il revint en se frottant les mains et dit à Palkine :

— Continuez ! continuez ! — Cette bande possédait des armes à feu. Les deux gendarmes qui m'assistèrent tuèrent plusieurs de ces brigands, je fus atteint par un coup de feu dans le bras et les autres lanterner. La méchanceté de Schelm fut plus forte cette fois que sa duplicité. Il ne put déguiser sa joie à cette confidence ; il partit d'un immense éclat de rire Palkine se mordit les lèvres jusqu'au sang pour ne pas éclater, et le regard qu'il jeta à l'inspecteur était rempli de fiel et de haine. — Riez, riez ! grommela-t-il. — Voyons, dit Schelm, haïssons-nous, mais soyons alliés... ce sont vos propres paroles. — Au fait !... L'inspecteur d'Irkoutsk était le vrai complice. — Oh ! oh ! dit Schelm ; le gouverneur est inexorable de souffrir des fonctionnaires pénaux ! — Je vous parlerai tout à l'heure du gouverneur. L'inspecteur se chargea de Schelm et dit : — Vous inventez, Palkine ? — Vous vous convainquez vous-même. Je reçus cinquante coups de lanterne, entouré de déportés et fustigé par la main de l'inspecteur. Mme Lamine et Haas, gré de leurs désirs, disparurent prudemment ; une femme de chambre de la comtesse, fiancée à ce Popoff, resta à pleurer auprès du cadavre de mon secrétaire... Un secours inespéré me sauva la vie. Les déportés, en s'emparant de la maison du stanovoi du village, avaient laissé échapper un cosaque. Un peloton appelé par lui accourut à mon secours. Les déportés s'enfuirent, mais l'inspecteur et la fiancée de Popoff restèrent entre mes mains... (A Suivre).

PIANOS & ORGUES DE TOUTES MARQUES M. LEJEUNE LYON - 50, rue de la Charité, 50 - LYON Grande facilité de paiement VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS STATUES DE S'ANT'NE DE PADOUÉ BARBARIN, statuaire, place Saint-Jean, 11, LYON

PROPRIÉTÉS - CHATEAUX Villas, Vignobles S'ad. CHABERT Père & Fils Commissionnaires en Immobilier à VALENCE (Drôme) AUX 4 BLASONS MALAVAL

LISEZ chaque semaine LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE Polices remboursables à 100 fr. Coûtant 5 francs au Comptant ou 6 francs à terme, payables en 60 mois SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE Siège social : 2, Rue du Bât-d'Argent, 2, Lyon

ÉCLAIRAGE CHAUFFAGE PAR LE GAZ ACÉTYLÈNE Appareil F. MOORE, Dié s. g. d. g. 36, rue Croix-Jordan, Lyon ABSOLUMENT SANS DANG R LAMPES PORTATIVES de voitures et bicyclettes PRIX MODÉRÉS

MAUX DE JAMBES L'EAU SOUVERAINE Fabrique spéciale d'Escaliers de tous systèmes R. LERTE A Sainte-Foy-l-Lyon (Rhône)

Imprimerie Universelle ADJOINTE A LA « FRANCE LIBRE » LYON - 35, RUE DE CONDÉ, 35 bis - LYON Livre dans les vingt-quatre heures Les Cartes de Visite, Cartes d'Adresse, Avis de Messe LETTRES DE MARIAGE Circulaires et Prospectus de tous genres Tirages de Luxe EN NOIR ou EN COULEURS Elle livre les LETTRES DE DÉCÈS deux heures après la Commande Installation spéciale pour Brochures, Livres, et, en général, tous les Travaux de longue haleine Impression, à de très bonnes conditions, de tous Organes périodiques ou quotidiens CHROMOTYPOGRAPHIE - SIMILIGRAVURE - LITHOGRAPHIE - PHOTOGRAVURE L'IMPRIMERIE UNIVERSELLE est la SEULE de Lyon qui, en cas d'urgence, LIVRE A TOUTE HEURE du Jour ou de la Nuit

BOURSE DE PARIS du 24 Mars Table with columns for Fonds d'Etat, Actions, Obligations, and various market indicators.

BOURSE DE LYON du 24 Mars Table with columns for Fonds d'Etat, Actions, Obligations, and various market indicators.